

Tarifs - Saison 2025–2026

Licence

	Catégorie	Adhésion simple	Adhésion AVEC assurance Personne/ Ass Secours
T1	Membre titulaire de plus de 24 ans	109,10 €	133,10 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans né(e) le 01/01/2002 ou après mais avant le 01/01/2008	74,50 €	94,10 €
J2	Jeune de moins de 18 ans né(e) le 01/01/2008 ou après	62,20 €	81,80 €
C1	Conjoint de membre titulaire dans le même club	76,20 €	100,20 €
E1	Enfant de membre, de 18 à 24 ans dans le même club né(e) le 01/01/2002 ou après mais avant le 01/01/2008	46,40 €	66,00 €
E2	Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club né(e) le 01/01/2008 ou après	31,10 €	50,70 €
A1	Membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans inter	92,40 €	116,40 €

Ecole d'escalade du 15 septembre 2025 au 18 juin 2026

← L'inscription à l' Ecole d'escalade est complémentaire d'une adhésion au Club Alpin

Age	Pour	Tarif Annuel	Tarif par semestre (les inscriptions annuelles sont prioritaires)
A partir de 8 ans	Un enfant	195 €	108 € par inscription
	Plusieurs enfants	- 10 % pour chaque adhésion "Ecole d'escalade" à partir de la deuxième.	

Rappel des Avantages de l'adhésion au Club Alpin Rochelais et à la FFCAM

- une assurance adaptée à vos pratiques sportives (escalade, alpinisme, ski, VTT...)
- **50% de réduction pour tous dans les refuges gérés par la FFCAM et jusqu'à - 75% pour les jeunes et la gratuité pour les moins de 8 ans en famille**
- des prix réduits dans tous les chalets de montagne gérés par la FFCAM
- **50 % de réduction dans des refuges d'Europe.**
- accès aux stages et formations organisés par les clubs
- Possibilité d'achat groupé de matériel et bénéficier d'un tarif « Collectivités »
- Réductions chez nos partenaires (Intersport, Vieux Campeur ...)

Rappel sur l'assurance facultative ! (proposée par la FFCAM)

L'assurance « facultative » couvre les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut vous exposer et comprend l'individuelle-accident, l'assistance rapatriement, les frais de recherche et de secours dans les limites indiquées.

Il est possible d'adhérer à des extensions de garanties 'IAR', 'Monde' à des tarifs avantageux.

Vous renseigner auprès du club ou directement sur le site de la Fédération

Formation adulte débutant : 30 €

Formation à l'autonomie en escalade pour « les débutants–non autonomes » afin d'acquérir en quelques séances les notions de sécurité, la technique d'assurage, les bases de l'escalade. En petit groupe, encadré par un initiateur ou un bre-vet d'état. (cours obligatoire pour l'accès aux créneaux autonomes) A souscrire en ligne à la prise de licence

Carte découverte : 6 €

Cette carte est valable 24 h et permet de pratiquer une activité sans être adhérent. (Maximum de 3 cartes découverte /pers./an)

Abonnement au magazine « La Montagne & Alpinisme »



Tarifs adhérents :
24 € / 4 numéros

Modalités de règlement

- **licence adulte et enfant : par CB en ligne**
- **Renouvellement école d'escalade enfant : licence par CB en ligne, école au 1er cours par chèques**
- **1ère adhésion école d'escalade enfant : licence et école par chèques aux portes ouvertes le 6 septembre**

- Remboursement sur présentation :
- Chèques Vacances, Chèques Sport, Pass'Sport

